

**RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS 860 ET LOZA
SITE DE L'EXPANSION DE LA CCSS LOZERE**

CAHIERS DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Lot 5 : FAUX PLAFONDS

Maitre d'ouvrage
CCSS DE LA LOZERE
Quartier des Carmes - 48000 MENDE

Maîtrise d'œuvre
BONNET TEISSIER - Architectes D.P.L.G
8, rue de Wunsiedel 48000 Mende
Tél. 04 66 49 14 87 Fax 04 66 49 15 79

Bureau d'études
EGIS - IB2M
Av Victor Hugo – ZA Causse d'Auge - 48000 Mende
Tél. 04 66 32 17 65

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°5 : FAUX PLAFONDS

5.1 GENERALITES

5.1.1 OBJET DU PRESENT LOT

Les travaux objet du présent document concernent les travaux du **lot : FAUX PLAFONDS**, relatif au **projet de REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE**

Sauf spécifications contraires définies dans les localisations du présent C.C.T.P., les prestations énumérées s'appliquent à tous ouvrages, tout bâtiment, aile ou niveau ayant la même destination. Elles sont de ce fait incluses, sans réserve ni limite, dans le prix global et forfaitaire convenu. L'Entrepreneur doit signaler dans son offre, toutes précisions complémentaires à apporter au présent document et déjà incluses dans son offre forfaitaire.

Le présent C.C.T.P. n'est pas exclusif et l'entreprise devra se référer aux différentes pièces contractuelles du Marché, et notamment :

- le C.C.A.P.
- le C.C.T.P. tous corps d'états
- les Plans d'architecte
- tout document faisant partie intégrante du Marché, et notamment le PGC et notice du bureau de contrôle.

5.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

5.2.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX

La proposition de l'entreprise s'entend compris :

- la réfection de tous les travaux défectueux et ce, jusqu'à la levée des réserves des travaux.
- la protection de ses ouvrages en cours de chantier.

Sont en outre, implicitement compris dans les prix remis par l'entrepreneur :

- toutes coupes, droits ou courbes apparents ou non, entailles, nécessaires à une parfaite exécution.
- les pertes et déchets.
- tous transports, manutentions à tous les étages et dans tous les locaux.
- l'alimentation en fluides des appareils et machines.
- tous accessoires, ingrédients, etc...et les éléments de fixation.
- les travaux de réparation des ouvrages détériorés avant réception.
- tous les percements et raccord nécessaires pour les différents corps d'état.

5.2.2 PROVENANCE - QUALITE ET PREPARATION DES MATERIAUX - ECHANTILLONS

Les matériels, matériaux et fournitures diverses utilisés pour l'exécution des travaux devront être soumis au Maître d'oeuvre pour acceptation ou observation avant emploi.

Avant l'exécution des ses travaux, l'entreprise adjudicataire devra indiquer au Maître d'Ouvrage le lieu de provenance de ses matériaux et le nom de ses fournisseurs avec les références et les garanties d'emploi de ces derniers.

Les différents échantillons seront soumis à l'examen du Maître d'Ouvrage.

Le choix arrêté, l'entrepreneur pourra approvisionner les matériaux nécessaires à l'exécution des ouvrages.

L'acceptation des matériaux par le Maître d'Ouvrage ne saurait en aucune manière, diminuer la responsabilité de l'entrepreneur vis-à-vis de ses obligations.

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°5 : FAUX PLAFONDS

NOTA : A la réception des ouvrages, l'entrepreneur devra fournir au Maître d'Ouvrage, un carton de plaques de chaque type de faux plafonds (par coloris).

5.2.3 NORMES ET REGLEMENTS

Les travaux de faux plafonds, devront être réalisés en respectant les D.T.U., les normes en vigueur, les règles et les agréments du CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIEMENT et en particulier, D.T.U. 58.1.

Dans la mesure où pour certains travaux spéciaux, les documents qui précèdent ne seraient pas applicables, les conditions particulières d'emploi des produits devront être fixées d'un commun accord par l'entrepreneur chargé des travaux et le fabricant, et faire l'objet d'une notice précise.

5.2.4 CONTROLE ET ESSAIS

Tous les essais de contrôle nécessaires par les travaux ou demandés par le Maître d'Oeuvre seront effectués par un organisme agréé, à la charge de l'entreprise.

5.2.5 GARANTIE DU FABRICANTS

Les fabricants devront être en mesure de prendre, sans réserve, conjointement avec l'entreprise adjudicataire, l'engagement de garantie.

Sauf dérogations particulières, seules, les fabricants ayant fait l'objet d'un agrément de la part de C.ST.B., seront employées.

5.2.6 QUALITE DES PRODUITS

Les revêtements intérieurs (sols, murs, plafonds) et isolants thermiques et acoustiques mis en oeuvre auront fait l'objet d'une évaluation des niveaux d'émission des composés organiques volatiles (COV) et du formaldéhyde par le fournisseur ou le fabricant.

Ces émissions auront été reconnues « considérées comme faibles » (classe A ou A+).

5.2.7 ISOLATIONS ACOUSTIQUE

A - Généralités

L'entrepreneur doit se conformer et respecter impérativement les prescriptions de la réglementation en vigueur et le CCTC. Tous les détails de montage, suspentes, isolant, etc..., décrits dans ce dossier doivent être mis en oeuvre par le présent lot même s'ils ne sont pas repris en description dans le CCTP

B - Isolation acoustique

L'entrepreneur du présent lot doit se conformer aux exigences des règlements suivants :

- l'arrêté du 6 octobre 1978 relatif à l'isolement contre les bruits de l'espace extérieur, modifié par la circulaire du 30 mars 1983

- NRA

En conséquence, les matériaux, matériels et procédés de construction doivent permettre de ne pas dépasser les niveaux de pression acoustique réglementaires (ou) prescrites dans le présent CCTP à l'intérieur des locaux, en tenant compte de la nature, de la fonction et des bruits engendrés par les locaux contigus ou espaces extérieurs.

Afin d'obtenir tous renseignements complémentaires nécessaires au respect de ces exigences, il prend

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°5 : FAUX PLAFONDS

contact avec les entrepreneurs des autres corps d'état.

5.2.8 NOTA

L'entreprise devra se reporter aux articles du CCTP pour obtenir une définition complète de la prestation.

L'entreprise est tenue d'indiquer, en regard de chaque article le prix unitaire dans le bordereau.

Le prix en regard de chaque article, s'entend pour une prestation terminée, comprenant toutes les sujétions de fourniture et de mise en oeuvre inhérentes à celles-ci.

L'entreprise est tenue de vérifier qu'aucune omission ou erreur ne subsiste dans l'énumération des ouvrages du descriptif et du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire, pour mener à leur terme les travaux faisant l'objet de la présente étude.

Le présent cadre de décomposition du prix global et forfaitaire n'est pas limitatif et il devra être, le cas échéant, complété par l'entreprise, compte tenu de l'étude réalisée et de l'appréciation qui lui est laissée pour définir les travaux qui lui incombent.

Les quantités sont données à titre indicatif. L'entreprise est donc tenue des les vérifier et de s'engager sur un prix global et forfaitaire.

5.2.9 NOTA SUR LES PRECONISATIONS SISMIQUES

Les règles Eurocode 8 permettent de classer le bâtiment en zone 2 (faible) et de 3ème catégorie d'importance.

Les paramètres sismiques sont donc à prendre en compte.

5.3 BATIMENT 860

5.3.1 FAUX PLAFONDS DEMONTABLES 60*60 CM - RH95 AVEC OSSATURE APPARENTE T24

Faux plafond démontable en dalles minérales 60 x 60 de type SIERRA OP, revêtu sur la face apparente d'un revêtement synthétique étanche avec traitement spécifique améliorant la lavabilité et l'étanchéité à l'eau, résistance à l'humidité 95 RH à 25°C. Détails de bord: board

Alpha W= 0.90

Ces panneaux posés sur ossature apparente de 24 mm de largeur, composé de profilés en acier galvanisé avec parement laqué sur semelle apparente, fixés au support par l'intermédiaire de suspente, fixation sous plancher béton.

Compris entente avec l'électricien et plombier pour appareillages encastrés.

Classement au feu: A2-s1-d0

Accessoires de finition, cornières de rives, d'angles, etc...

Sujétions : coupes droites ou biaises, chutes, échafaudages et matériels nécessaires à la pose, decoupes pour luminaires, chevetres pour luminaires, decoupes pour encastremets de grilles, trappes et autres, joues, remonteés verticales, traitements des rives, raccords avec les ouvrages attenants, etc. Pose suivant calepinage défini par l'architecte.

Localisation:

Sanitaires et dégagement au RDC sous toiture terrasse

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°5 : FAUX PLAFONDS

5.3.2 PLAFOND TENDU MICRO PERFORE IMPRIME

Fourniture et pose d'un plafond tendu en toile PVC microperforé comprenant:

- Toile PVC micro perforée de 250 000 trous entre 0,1 et 0,3 millimètre de diamètre au m² sans enlèvement de matière. 0,250 kg /m². Marquage CE/ classement feu BS2DO. Couleur au choix (teinte uni).
 - Plafond réalisé sur mesure en lé soudée par HF et d'un harpon en PVC soudé en périphérie de la toile par HF. Le sens des soudures sera défini par le maître d'oeuvre
 - Profil Newmat visible élégance PVC ou invisible Ghost aluminium ou PVC, ou équivalent fixé sur le mur ou sur le plafond pour permettre un enclenchement du harpon soudé sur la toile. Le système permet le montage et le démontage du plafond.
- DTU 58-2 Plafonds Tendus
- Cadre périphérique

Localisation:

RDC, dégagement

5.3.3 JOUES

Réalisation de joues métalliques pour raccord entre puit de lumière existant et plafond tendu, de 2.00 m de hauteur environ, compris pliage, fixations et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Au droit des puits de lumières dans le plafond tendu

5.3.4 DEPOSE / REPOSE DE FAUX PLAFONDS EXISTANTS

Dépose et repose de faux plafond existant, en quelque nature que se soit, pour permettre le passage des réseaux de ventilation, à tous les niveaux et tous locaux, compris modification et adaptation si nécessaire

Compris remplacement des dalles dégradées par les interventions, percement pour mise en place des bouches de VMC et toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation:

Suivant plans lot VENTILLATION et existant

5.3.5 NOTA

Aucun travaux de nettoyage de prévu (intérieur et extérieur) dans la présente consultation, l'entrepreneur devra remettre en état les locaux après leur intervention, et le nettoyage si nécessaire.

5.4 BATIMENT LOZA

5.4.1 FAUX PLAFONDS DEMONTABLES 60*60 CM - RH95 AVEC OSSATURE APPARENTE T24

Faux plafond démontable en dalles minérales 60 x 60 de type SIERRA OP, revêtu sur la face apparente d'un revêtement synthétique étanche avec traitement spécifique améliorant la lavabilité et l'étanchéité à l'eau, résistance à l'humidité 95 RH à 25°C. Détails de bord: board
Alpha W= 0.90

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°5 : FAUX PLAFONDS

Ces panneaux posés sur ossature apparente de 24 mm de largeur, composé de profilés en acier galvanisé avec parement laqué sur semelle apparente, fixés au support par l'intermédiaire de suspente, fixation sous plancher béton.

Compris entente avec l'électricien et plombier pour appareillages encastrés.

Classement au feu: A2-s1-d0

Accessoires de finition, cornières de rives, d'angles, etc...

Sujétions : coupes droites ou biaisées, chutes, échafaudages et matériels nécessaires à la pose, découpes pour luminaires, chevêtres pour luminaires, découpes pour encastrement de grilles, trappes et autres, joues, remontées verticales, traitements des rives, raccords avec les ouvrages attenants, etc. Pose suivant calepinage défini par l'architecte.

Localisation:

Sanitaires au R+2 et R+3

5.4.2 FAUX PLAFONDS DEMONTABLES 60*60 CM - PERLA OP AVEC OSSATURE APPARENTE

Fourniture et mise en œuvre de faux-plafonds démontables en dalles 600 x 600 mm sur ossature apparente T15, de type PERLA OP de chez AMSTRONG, ou équivalent. Détails de bord: droit

Teinte ossature: blanc

Faux-plafonds en laine de roche à forte absorption acoustique série PERLA OP de (teinte des dalles : Blanche). Alpha w= 1.00

Compris cornières de rives.

Compris toutes sujétions de découpes et de fixation.

Compris entente avec l'électricien et plombier pour appareillages encastrés.

Classement au feu: A2-s1-d0

Accessoires de finition, cornières de rives, d'angles, etc...

Sujétions : coupes droites ou biaisées, chutes, échafaudages et matériels nécessaires à la pose, découpes pour luminaires, chevêtres pour luminaires, découpes pour encastrement de grilles, trappes et autres, joues, remontées verticales, traitements des rives, raccords avec les ouvrages attenants, etc. Pose suivant calepinage défini par l'architecte.

Pose sous ossature avec isolant à la charge du lot PLÂTRERIE - ISOLATION

Compris raccord avec plafond existant conservé

Localisation:

Ensemble des locaux donnant dans les combles au R+2, soit sanitaires, bureau, plateau ouvert (hors zone sous dalle BA), salle de repos, local info, hors sanitaires.

Ensemble des locaux au R+2, hors sanitaire

5.4.3 JOUES

Réalisation de joues métalliques pour raccord entre puit de lumière existant et faux plafond démontable, de 2.10 m de hauteur environ, compris pliage, fixations et toutes sujétions de mise en œuvre.

Compris mise en œuvre d'un isolant en laine de verre de 120 mm d'épaisseur, fixé sur la joue

Localisation:

Au droit des puits de lumières dans plateau ouvert et désenfumage de la cage d'escalier

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°5 : FAUX PLAFONDS

5.4.4 DEPOSE / REPOSE DE FAUX PLAFONDS EXISTANTS

Dépose et repose de faux plafond existant, en quelque nature que se soit, pour permettre le passage des réseaux de ventilation, à tous les niveaux et tous locaux, compris modification et adaptation si nécessaire

Compris remplacement des dalles dégradées par les interventions, percement pour mise en place des bouches de VMC et toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation:

Suivant plans lot VENTILATION et existant

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°5 : FAUX PLAFONDS

TABLE DES MATIERES

5.1 <u>GENERALITES</u>	1
5.1.1 OBJET DU PRESENT LOT	1
5.2 <u>PRESCRIPTIONS TECHNIQUES</u>	1
5.2.1 CONSISTANCE DES TRAVAUX	1
5.2.2 PROVENANCE - QUALITE ET PREPARATION DES MATERIAUX - ECHANTILLONS	1
5.2.3 NORMES ET REGLEMENTS	2
5.2.4 CONTROLE ET ESSAIS	2
5.2.5 GARANTIE DU FABRICANTS	2
5.2.6 QUALITE DES PRODUITS	2
5.2.7 ISOLATIONS ACOUSTIQUE	2
5.2.8 NOTA	3
5.2.9 NOTA SUR LES PRECONISATIONS SISMIQUES	3
5.3 <u>BATIMENT 860</u>	3
5.3.1 FAUX PLAFONDS DEMONTABLES 60*60 CM - RH95 AVEC OSSATURE APPARENTE T24	3
5.3.2 PLAFOND TENDU MICRO PERFORE IMPRIME	4
5.3.3 JOUES	4
5.3.4 DEPOSE / REPOSE DE FAUX PLAFONDS EXISTANTS	4
5.3.5 NOTA	4
5.4 <u>BATIMENT LOZA</u>	4
5.4.1 FAUX PLAFONDS DEMONTABLES 60*60 CM - RH95 AVEC OSSATURE APPARENTE T24	4
5.4.2 FAUX PLAFONDS DEMONTABLES 60*60 CM - PERLA OP AVEC OSSATURE APPARENTE	5
5.4.3 JOUES	5
5.4.4 DEPOSE / REPOSE DE FAUX PLAFONDS EXISTANTS	6